

APPENDICE 2

RESUME EXECUTIF : PATUDO (2024)

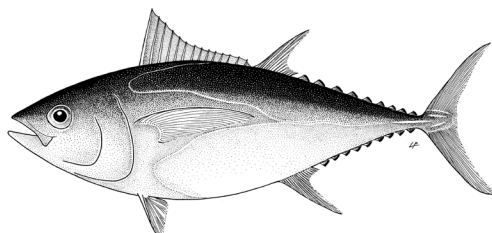


Tableau 1. État du patudo (*Thunnus obesus*) de l'océan Indien

Zone ¹	Indicateurs		Détermination de l'état du stock 2022 ⁴
Océan Indien	Captures 2023 ² (t)	105 369	79%
	Captures annuelles moyennes (2019-2023) (t) ³	94 691	
	PME (1 000 t) (IC 80%)	96 (83 – 108)	
	F _{PME} (IC 80 %)	0,26 (0,18 – 0,34)	
	SB _{PME} (1 000 t)(IC 80%)	513 (332 – 694)	
	F ₂₀₂₁ /F _{PME} (IC 80%)	1,43 (1,10–1,77)	
	SB ₂₀₂₁ /SB _{PME} (IC 80%)	0,9 (0,75 – 1,05)	

¹ Les limites de l'évaluation du stock de l'océan Indien sont définies par la zone de compétence de la CTOI.

² Proportion des captures de 2023 totalement ou partiellement estimées par le Secrétariat de la CTOI : 18,9%

³Incluant les réestimations de la composition des espèces des PS de l'UE pour 2018 (demandées à des fins d'évaluation de stock uniquement).

⁴ 2021 est la dernière année pour laquelle des données sont disponibles pour l'évaluation.

*Probabilité estimée que le stock se situe dans le quadrant respectif du diagramme de Kobe (**Tableau 2**), dérivée des intervalles de confiance associés à l'état actuel du stock.

Tableau 2. Probabilité de l'état du stock par rapport à chacun des quatre quadrants du diagramme de Kobe. Les pourcentages sont calculés en tant que proportion des dernières valeurs du modèle s'inscrivant dans chaque quadrant, en tenant compte des pondérations du modèle.

	Stock surexploité (SB ₂₀₂₁ /SB _{PME} < 1)	Stock non surexploité (SB ₂₀₂₁ /SB _{PME} ≥ 1)
Stock faisant l'objet de surpêche (F ₂₀₂₁ /F _{PME} ≥ 1)	79%	17%
Stock ne faisant pas l'objet de surpêche (F ₂₀₂₁ /F _{PME} ≤ 1)	2%	2%
Pas évalué/Incertain/Inconnu		

STOCK DE L'OcéAN INDIEN – AVIS DE GESTION

État du stock. Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée pour le patudo en 2024. Par conséquent, l'avis se base sur l'évaluation de 2022. Dans le cadre de l'évaluation de 2022, deux modèles avaient été appliqués au stock de patudo (Statistical Catch at Size (SCAS) et Stock Synthesis (SS3)), l'évaluation du stock de SS3 ayant été sélectionnée pour formuler l'avis scientifique. L'état du stock communiqué est basé sur une grille de 24 configurations de modèles conçues pour refléter l'incertitude quant à la relation stock-recrutement, la sélectivité de la palangre, la croissance et la mortalité naturelle. La biomasse du stock reproducteur en 2021 était estimée être à 25% (IC 80%: 23-27%) des niveaux non-exploités (**Tableau 1**) et à 90% (75-105%) du niveau qui pourrait produire la PME. La mortalité par pêche a été estimée à 1,43 (1,1-1,77) fois le niveau de F_{PME} . Compte tenu de l'incertitude caractérisée, l'évaluation indique que SB_{2021} est inférieure à SB_{PME} et que F_{2021} est supérieure à F_{PME} (79%). D'après les éléments de preuve disponibles en 2022, le stock de patudo est déterminé comme **surexploité** et **faisant l'objet de surpêche** (**Tableau 2**).

Étant donné que la CTOI a convenu d'une Procédure de Gestion pour le patudo (Rés. 22/03), il convient de noter que l'évaluation du stock n'est pas utilisée pour formuler une recommandation sur le TAC.

Procédure de gestion. Une procédure de gestion pour le patudo de l'océan Indien a été adoptée en vertu de la Résolution 22/03 par la Commission de la CTOI en mai 2022 et a été appliquée pour déterminer un TAC recommandé pour le patudo, pour 2024 et 2025. Un examen des preuves de circonstances exceptionnelles a également été réalisé en suivant les directives adoptées (*cf.* Rapport du CS de 2021, Appendice 6A), conformément aux exigences de la Résolution 22/03. L'examen a couvert les informations relatives à i) de nouvelles connaissances sur le stock, la dynamique de la population ou la biologie, ii) des changements dans les pêcheries ou les opérations de pêche, iii) des changements dans les données d'entrée ou des données manquantes et iv) une mise en œuvre incohérente de l'avis de la PG. L'évaluation a conclu qu'il n'y avait pas de circonstances exceptionnelles nécessitant des recherches ou des mesures de gestion supplémentaires concernant le TAC calculé par la PG. L'application de la PG en 2022 se traduit par un TAC recommandé de 80 583 t par an pour la période 2024-2025. Le TAC recommandé est inférieur de 15% aux captures de 2021. Il était prévu que la PG soit exécutée à temps pour le CS de 2024 mais des circonstances exceptionnelles liées à la série de PUE ont différé l'avis sur le TAC. Le plan révisé consiste à exécuter la PG début 2025 faisant suite à la nouvelle standardisation de la PUE comme spécifié pour la PG adoptée (voir la section 5.2). Une session extraordinaire du CS est proposée fin février 2025 afin d'actualiser l'avis sur le TAC pour 2026-2028 avant le CTPG.

Perspectives. Les captures de patudo en 2021 (94 803 t), en 2022 (102 266 t) et en 2023 (105 369 t) étaient supérieures au TAC recommandé pour 2024 et 2025 par l'application de la PG pour le patudo. L'atteinte des objectifs de la Commission pour ce stock nécessitera une mise en œuvre efficace de l'avis de la PG sur le TAC par la Commission à l'avenir, une exigence d'autant plus accentuée par l'état actuel du stock estimé comme étant surexploité et faisant l'objet de surpêche par l'évaluation du stock.

Avis de gestion. Le TAC recommandé par l'application de la PG spécifiée dans les Résolutions 22/03 et 23/04 est de 80 583 t/an pour la période 2024-2025. Le TAC recommandé est inférieur de 15% aux captures de 2021 (ceci est limité par le changement maximum du TAC).

Les points clés suivants devraient également être notés :

- **Principales pêcheries (captures annuelles moyennes 2019-2023) :** le patudo est capturé à la senne (44,9%), suivie de la palangre (35,1%) et de la ligne (13,3%). Les captures restantes réalisées avec d'autres engins ont contribué à hauteur de 6,8% aux captures totales ces dernières années (**Fig. 1**).

- Principales flottilles (captures annuelles moyennes 2019-2023) :** la plupart des captures de patudo sont attribuées aux navires battant le pavillon de l'Indonésie (26,7%), de l'UE, Espagne (15,1%) et des Seychelles (15%). Les 29 autres flottilles capturant le patudo ont contribué à hauteur de 43,4% aux captures totales ces dernières années (**Fig. 2**).

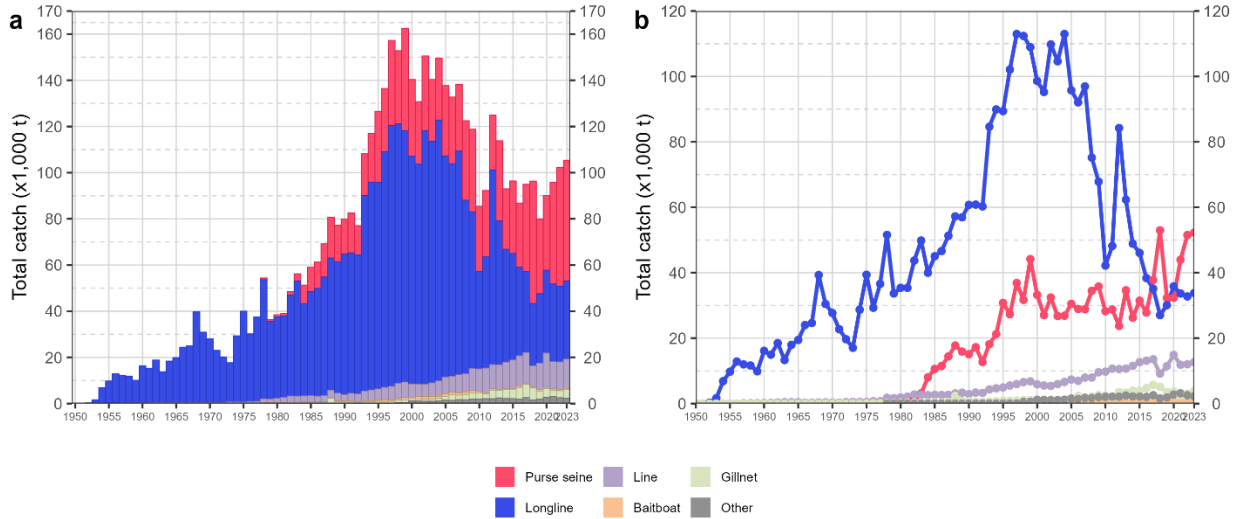


Fig. 1. Séries temporelles annuelles (a) des captures nominales cumulées (en tonnes, t) par groupe de pêcheries et (b) des captures nominales individuelles (en tonnes, t) par groupe de pêcheries, pour le patudo au cours de la période 1950-2023.

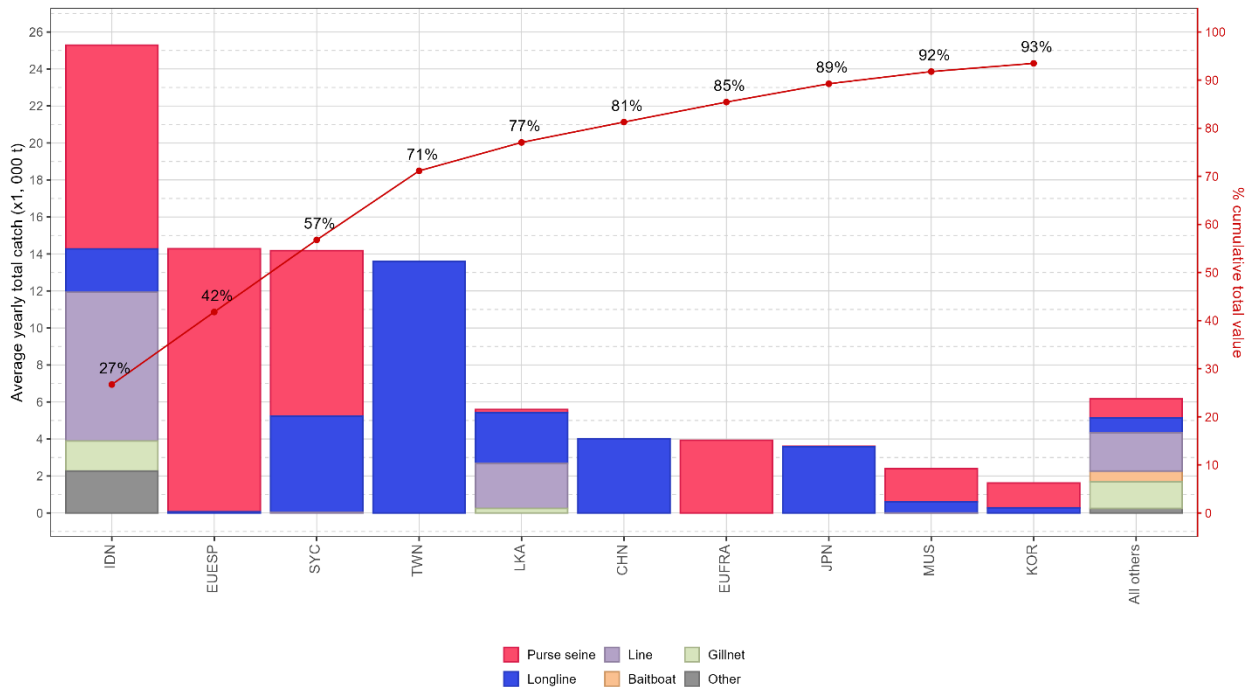


Fig. 2. Captures annuelles moyennes (en tonnes, t) de patudo, par flottille et groupe de pêcheries, entre 2019 et 2023, indiquant les captures cumulées par flottille.

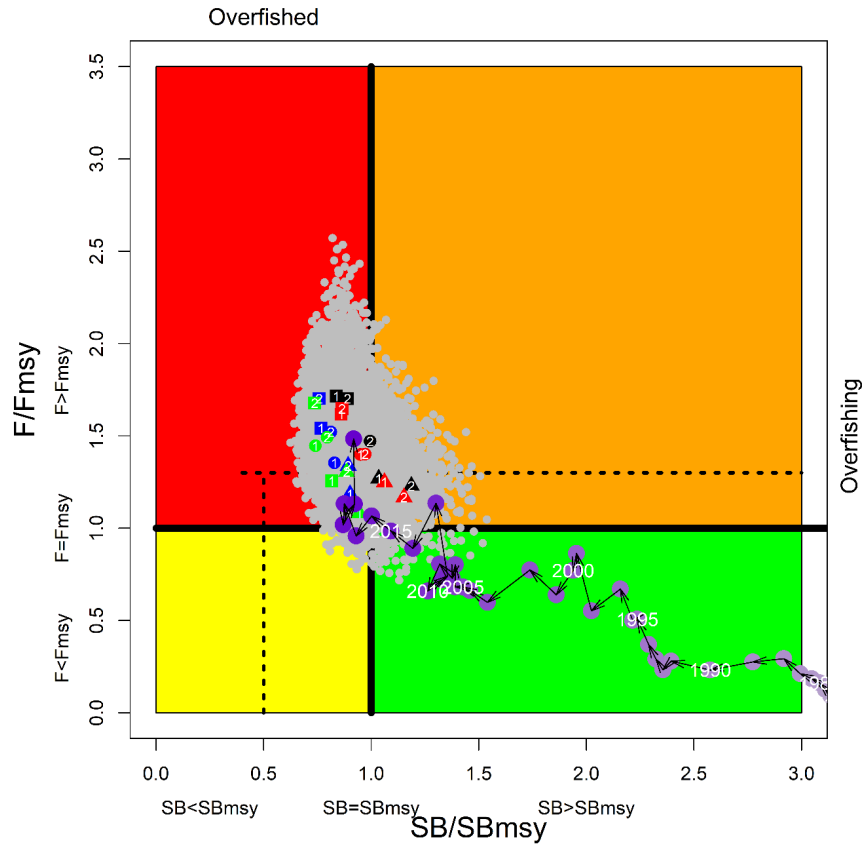


Fig. 3. Patudo : Diagramme de Kobe de l'évaluation SS3 agrégée pour l'océan Indien. Les points en couleur représentent les estimations de l'état du stock à partir des 24 options de modèles. Les symboles en couleur représentent les estimations de la densité maximum a posteriori (MPD) d'après les modèles individuels : les carrés, cercles et triangles représentent des options alternatives de la pente ; le noir, le rouge, le bleu et le vert représentent la combinaison des options alternatives de la croissance et de la mortalité naturelle ; 1 et 2 représentent des options alternatives de la sélectivité. Le point violet et la ligne fléchée représentent les estimations du modèle de référence (le dernier point violet représente la dernière année, 2021). Les points gris représentent l'incertitude de chaque modèle. Les lignes en pointillé représentent les points de référence limites pour le patudo de l'océan Indien ($SB_{lim} = 0,5 SB_{PME}$ et $F_{lim} = 1,4 F_{PME}$).